



MAIRIE  
DE  
SERRAVAL

**Le Maire de Serraval**

**Vu** le code de la Route et notamment son article R 411-8 ;

**Vu** le code de la voirie routière et notamment son article L 141-2 ;

**Vu** la demande présentée par la société LM TELECOM de GUEUGNON le 16 juillet 2024 dans le cadre des travaux de déploiement de la fibre optique et plus précisément concernant des travaux consistant au tirage de câbles ;

**Considérant** que ces interventions ponctuelles s'effectueront sur des chambres et des poteaux existants entre le 29 juillet et le 30 août 2024 ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement de tous les véhicules appelés à emprunter les voies d'accès et de circulation à la Z.A. de la Carrière **et** sur la route du Col du Marais, depuis le col du Marais jusqu'au numéro 400 de cette même voie, afin de sécuriser ces travaux et de veiller à la sécurité de l'ensemble des usagers ;

**ARRETE :**

Article 1 : La circulation de tous les véhicules sera réglementée, sur les sites précisés ci-dessus dans les deux sens de circulation, du lundi 29 juillet au vendredi 30 août 2024 inclus ;

Article 2 : Les dépassements seront interdits sur les sites des différents chantiers ;

Article 3 : Le stationnement sera interdit pour tous les véhicules, exceptés pour les véhicules la société LM TELECOM , en charge de ces travaux ;

Article 4 : Une signalisation, type piquets K10, permettant d'assurer la circulation par alternat sera mise en place par la société LM TELECOM ;

Article 5 : Le présent arrêté sera porté à connaissance du public par affichage et copie sera faite à :

- Monsieur le Commandant de brigade de la Gendarmerie de Thônes ;
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours ;
- Monsieur le responsable du CERD de Thônes ;
- La société LM TELECOM de GUEUGNON, en la personne de Madame LAATAR Malika.

Et affichée aux lieux habituels dans la commune.

Fait à Serraval,  
Le lundi 22 juillet 2024  
Le Maire,  
Monsieur Philippe ROISINE.

Arrêté certifié exécutoire compte tenu  
de sa publication le 22/07/2024.  
Le Maire,  
Philippe ROISINE.

